

GUIDE

— des permanences



L'espace France services

L'espace France services (EFS) a été labellisé par le Gouvernement le 1^{er} février 2020.

Le dossier de labellisation a été porté conjointement par la Mutualité sociale agricole (MSA) de la Gironde et par la Communauté de communes de Blaye (CCB).



Démarches administratives du quotidien liées à la santé, la famille, la retraite, l'emploi, la mobilité ou le logement...

L'équipe de l'espace France services de Blaye accueille, informe ou oriente les personnes souhaitant effectuer différentes démarches^(*). Par exemple :

- se faire rembourser des soins, prendre soin de sa santé,
- préparer sa retraite, quelque soit son affiliation,
- des démarches d'état civil (papiers d'identité), les impôts,
- des questions en lien avec l'habitat (aides aux travaux) ou le logement (allocations),
- des questions d'accès au droit, des litiges,
- un accompagnement en lien avec des situations de handicap...

(*) L'EFS répond aux questions afférentes aux opérateurs partenaires : Ministère de l'Intérieur, Ministère des finances publiques, Ministère de la justice, Assurance maladie, Assurance retraite, Allocations familiales, Mutualité sociale agricole, Pôle emploi, La Poste.



L'EFS et l'accompagnement numérique

L'espace France services dispose de postes informatiques en libre accès (avec imprimante).

Un accompagnement aux démarches dématérialisées peut être proposé.

Parallèlement à ce service d'accueil, d'information et d'orientation, l'espace France services abrite le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Blaye et accueille les permanences de nombreux organismes.

La CCB et son CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

La CCB a confié l'exercice de la compétence «action sociale» à son CIAS - un lieu d'accueil «ressource» pour toute personne en difficulté passagère ou durable.

Il dispose d'un service «accompagnement social, insertion et lutte contre les exclusions» ainsi que d'un service «aide et accompagnement à domicile». Ce dernier propose des prestations de service : aide à domicile, portage de repas, téléassistance, transport à la demande. Le CIAS gère également une Résidence Autonomie (logements individuels pour personnes âgées, seules ou en couple, valides et autonomes).

Le CIAS est également en charge de la coordination et de la mise en oeuvre de la politique sociale sur le territoire communautaire.

INFORMATIONS PRATIQUES

ESPACE FRANCE SERVICES DE BLAYE

 32, rue des Maçons - BP 34 • 33 393 Blaye Cedex

 Lundi au Jeudi 8h30 - 17h • Vendredi 8h30 - 16h

 05 57 42 82 72

 accueil.france-services@ccb-blaye.com

CIAS DE BLAYE

 32, rue des Maçons - BP 154 • 33 391 Blaye Cedex

 05 57 42 75 20

 cias@ccb-blaye.com

Les permanences

Organismes sociaux

CAF (Caisse d'allocations familiales de la Gironde – Bordeaux)
Prise de rdv à Blaye : 32.30 (numéro gratuit) - 9h à 12h et 13h à 16h
ou www.gironde.caf.fr

> Permanences le mardi et jeudi / 9h - 12h et 13h30 -16h **sur RDV**

Permanence sociale : prise de RDV à Blaye : 05 56 43 51 70 ou
ut-nord-est.cafbordeaux@caf.cnafmail.fr

> Permanences le jeudi / 13h30 - 16h30 **sur RDV**



Habitat / logement

ADIL 33 (Agence départementale pour l'information au logement). Renseignements au 05 57 10 09 10 ou
à permanences@adil33.com. Prise de rdv au 05 57 10 59 43

> Permanences le 1^{er} et 3^e vendredi du mois / 9h - 12h **sur RDV**

CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Prise de rdv au 05 57 42 82 72

> Permanences le 3^e lundi du mois / 14h - 17h **sur RDV**

OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat). Prise de rdv au 06 75 24 09 29

> Permanences le vendredi / 9h – 12h **sur RDV**

Plateforme ICARE (Info Energie). Prise de RDV au 05 24 73 86 22

> Permanences le 3^e mercredi du mois / 9h - 12h **sur RDV**

Santé

CARSAT (service social) Assistante sociale traitant les dossiers maladie. Renseignements au 36.46 (dire « Service Social ») ou à unitebordeaux.servicesocial@carsat-aquitaine.fr

> Permanences les 1^{er}, 3^e et 4^e mardis du mois et le mercredi / 9h - 15h30 **sur RDV**

CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie)

> Entretien uniquement téléphonique avec conseillers sur RDV au 36.46 (numéro gratuit) ou sur ameli.fr

> Courrier à adresser à : CPAM de la Gironde 33085 Bordeaux Cedex

CABINET DENTAIRE (Pavillon de la mutualité). Du lundi au vendredi 9h -12h30 et 13h30 - 18h / Tél : 05 57 42 12 11

Accès aux droits / Mesures de protection

ATINA (Association Territoires et Intégration Nouvelle Aquitaine). Prise de rdv au 05 57 32 51 74

> Permanences le lundi / 9h - 12h **sur RDV**

CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit). Prise de rdv au 05 57 42 82 72

> Permanences Avocats le 2^e mercredi du mois / 14h -17h **sur RDV**

> Permanences Juriste (généraliste) le 1^{er} vendredi du mois / 13h30 -16h30 **sur RDV**

Défenseur des Droits Prise de rdv au 05 57 42 82 72

> Permanences le 2^e mardi du mois / 9h -17h **sur RDV**

PIST 33 (soutien aux tuteurs familiaux). Prise de rdv pour Blaye au 06 86 30 31 10 / 9h à 12h

> Permanences **ATINA** le 2^e lundi du mois / 14h - 16h **sur RDV**

VICT'AID (aide aux victimes d'infractions pénales). Prise de rdv au 05 56 01 28 69

> Permanences d'une Psychologue le mardi / 10h - 17h **sur RDV**

Retraite

CAMIEG (Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières). Prise de rdv au 05.24.57.25.10

> Permanences le 4^e vendredi du mois / 10h - 13 h **sur RDV**

CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) - **service retraite**. Prise de rdv au 39.60 (numéro gratuit)

> Permanences le lundi, 1^{er} et 3^e mercredi du mois / 9h-12h et 13h-16h30 **sur RDV**

CICAS (Centre information et coordination action sociale) - **retraite complémentaire**. Prise de rdv au 09 70 66 06 60 (numéro gratuit).

> Permanences le 4^e mercredi du mois et 3^e lundi du mois / 9h - 16h **sur RDV**

PRO BTP (retraite professionnels du bâtiment). Prise de rdv au 06.32.64.28.71

> Permanences le 2^e et 4^e vendredi du mois et le 1^{er} mercredi du mois / 9h - 17h **sur RDV**

Autonomie / handicap

ADDAH 33 (Association de défense des droits des accidentés et handicapés).

Prise de rdv au 05 56 02 82 45

ARI INSERTION (Association réadaptation et intégration travailleurs handicapés)

Prise de rdv au 05.56.57.51.39

> Permanences le 1^{er}, 2^e et 4^e lundi du mois / 14h30 - 17h **sur RDV**

FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés).

Prise de rdv au 05 53 45 44 50

France Alzheimer Gironde. Prise de rdv pour Blaye au 05 56 40 13 13 ou sur

alzheimer.gironde@wanadoo.fr



La MSA 33

La MSA a souhaité être partenaire de France Services et s'inscrire également dans la continuité du partenariat déjà engagé avec la Communauté de communes de Blaye (CCB). Elle contribue ainsi aux politiques publiques sur les territoires ruraux fragiles.

La MSA Gironde en tant qu'organisme de Sécurité Sociale, pour les salariés et non-salariés agricoles et leurs familles, a ainsi co-porté avec la CDC de Blaye « l'espace France Services » pour :

- améliorer l'accès aux services publics et aux droits sociaux sur les territoires ruraux,
- nourrir le lien social entre les habitants,
- favoriser l'attractivité des territoires ruraux.

Au sein de l'espace France Service de Blaye, les agents d'accueil :

- apportent des réponses aux demandes des usagers sur différents domaines,
- accompagnent à l'accès aux services en ligne disponibles sur plusieurs sites internet de différents organismes pour faciliter les démarches administratives,
- effectuent des simulations de droits pour les usagers via le site mesdroits sociaux.gouv.fr.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'essentiel & plus encore